

Communauté de Communes

Définition d'une Politique Gériantologique pour le territoire du HAUT MINERVOIS A long terme

1999 : Lancement d'une politique de développement Territorial.

Réalisation d'1Etat des lieux

(Association le Chaudron Minervois)

2003 : Création de la C.d.C succédant au SIVOM regroupant 16 Communes et 12 394 habitants .

CONSTATS

- Population vieillissante : 14,5% > 75 ans
- de nouveaux besoins = de nouvelles réponses
- des communes isolées et mal desservies
- augmentation de pathologies type Alzheimer.
- augmentation de +40% des personnes âgées dépendantes en 2015 en région L R s (INSEE)

Le Service Social

84 agents répartis en 5 secteurs servent 75 000h à 353 bénéficiaires

- 63 aides ménagères travaillant de 20h à 120h.
- 25 Assistantes de vie dont 2 remplaçantes
- 3 agents administratifs

Un budget à l'équilibre incertain et une nécessité de réorganiser le service en s'appuyant sur le travail apprécié des professionnelles qui expriment un besoin de reconnaissance et de soutien.

Préconisations

Nouvelle organisation du Service administratif

- nomination d'un responsable du service administratif
- optimisation Informatique: saisie, plannings, factures
- Elaboration des Fiches de poste
- Gestion-suivi des plannings : travail, congés, maladie
- formation «logiciels» pour remplacement administratif

Organisation du service Social Un choix politique

1er CHOIX : 2 services distincts comme actuellement

- fonctionnement connu et faisant ses preuves
- surcoûts et risques de ne pouvoir répondre aux besoins

2e CHOIX: 1 service unique en 5 zones de proximité

- responsabilisation des équipes et des professionnelles pour un meilleur service rendu
- **Coordination** facilitée entre les aides ménagères et les assistantes de vie par rapport aux bénéficiaires.

COORDINATION GERONTOLOGIQUE

Une nouvelle fonction créée pour un «cadre social de proximité» à compétences multiples

- **connaître les publics** bénéficiaires, les acteurs du soin et de la santé et du champs médico social
- **représenter le Service Social** de la CdC auprès des bénéficiaires, des agents, des acteurs et partenaires
- avoir la **responsabilité fonctionnelle** sur les agents et le service social de la CdC, la capacité **d'animer une équipe** et de **communication** .

Un projet social pour le service

- Nécessité de **partager un même projet** de service
(le sens du travail)
- Des **règles** claires de fonctionnement
- De nouveaux **outils** pour un travail de qualité
- **Formation** et accompagnement des agents

En étant chacun dans son rôle **co-responsable** des réponses à apporter aux **bénéficiaires**

Nécessité de COMMUNICATION

- **Interne** au service social, à la commission et à la CdC
- **Externe** vers les bénéficiaires et les partenaires

Nous tenons à remercier toutes les personnes , élus et techniciens qui par leur engagement nous ont permis de réaliser cette étude participative.

Cabinet FIDÈS Conseil : Jo Raimondi et Giovanna Mantoan